



NUMÉRIQUE

## La fibre partout pour tous d'ici 2025

Les Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, l'opérateur Orange et l'Etat signent une convention pour accélérer le déploiement de la fibre optique.

Publié le 30 mars 2021

Pour la 1<sup>ère</sup> fois en France, deux Départements, la Vienne et les Deux-Sèvres, se sont unis et ont conclu un accord avec l'opérateur Orange pour le déploiement de la fibre optique dans les territoires les plus ruraux. Dans le cadre de cet accord, Orange s'engage à déployer 193 342 prises en fibre optique d'ici fin 2025. Cela représente 449 communes, majoritairement de moins de 3 000 habitants (dont Lauthiers en Vienne, 68 habitants).

Après des études lancées fin 2020, les travaux vont débuter en avril. Les 1<sup>ères</sup> armoires optiques vont être installées d'ici mi-2021. Les 1<sup>ers</sup> logements seront éligibles à la fibre en automne. Cette implication d'Orange permettra une couverture à 80% des départements d'ici 2023 et 100% d'ici 2025.

« C'est une excellente nouvelle pour nos 2 départements. Nous allons ainsi pouvoir engager la 3<sup>e</sup> phase de notre stratégie de couverture en très haut débit de nos territoires. Nous répondons ainsi à la très forte attente des habitants, en particulier en ruralité, de disposer d'un accès à l'internet très haut débit, partout, pour tous. » **Alain PICHON**, Président du Département de la Vienne.

Les Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres montrent ainsi qu'en avançant ensemble, le défi du Très Haut Débit partout et pour tous pourra être relevé.




Poitou Numérique est un réseau d'initiative publique créé en 2017. Il réunit la Régie Vienne Numérique et le Syndicat Mixte Ouvert Deux-Sèvres Numérique pour mutualiser les objectifs, les moyens et les dépenses d'exploitation à l'échelle de 2 territoires départementaux. Ce programme est issu des Schémas d'aménagement Numérique des Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres qui accompagnent techniquement et financièrement le projet avec le concours des EPCI, de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine. [En savoir plus](#) ↗

**Alain Pichon**, Président du Département de la Vienne, **Hervé de Talhouët-Roy**, Président du Département des Deux-Sèvres, **Fabienne Dulac**, Directrice Générale Adjointe d'Orange - CEO d'Orange France, **Chantal Castelnot**, Préfète de la Vienne et **Emmanuel Aubry**, Préfet des Deux-Sèvres, ont signé la convention de projet local de déploiements FttH (Fiber to the Home - Fibre jusqu'à l'abonné) sur les 2 départements, mardi 30 mars. Étaient également présents **Séverine Saint-Pé**, Vice-Présidente du Département de la Vienne, Présidente de Vienne Numérique, **René Bauruel**, Conseiller Départemental des Deux-Sèvres, Président de Deux-Sèvres Numérique et **Gilbert Favreau**, Sénateur des Deux-Sèvres.



**DÉPARTEMENT DE LA VIENNE**

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319  
86008 POITIERS CEDEX

 05 49 55 66 00